



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 120881

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le rapport de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, en particulier sur les nouveaux moyens utilisés par les sectes pour collecter des fonds et recruter de nouveaux adeptes par le biais de formations professionnelles et de stages. Dans ce cadre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour protéger les plus fragiles de leur influence.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120881

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2820